EMPLOI ÉTUDIANT

Titre : Arbitre intramuros

Centre de l'activité physique et sportive
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4M3

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Le ou la titulaire du poste aura pour rôle d'arbitrer les parties de **soccer et/ou de volleyball** dans le cadre des ligues intramuros du CAPS. Il ou elle devra assurer le bon déroulement des parties en appliquant les règlements, faire preuve de jugement et d'impartialité, et veiller au respect des participants et à leur sécurité.

Salaire : 23,75$/h

HORAIRE

Soccer – Lundi, 18 h 30 à 22 h
Du 14 septembre au 30 novembre 2026
Exceptions : 12 et 26 octobre 2026

Volleyball – Mercredi, 18 h 30 à 22 h 15
Du 16 septembre au 25 novembre 2026
Exception : 28 octobre 2026

Volleyball – Jeudi, 18 h 30 à 22 h 15
Du 17 septembre au 10 décembre 2026
Exceptions : 24 septembre, 15 et 29 octobre 2026

Contrat de 10 semaines

QUALIFICATIONS/ EXIGENCES

- Être étudiant à temps plein à l'UQTR;
- Être disponible pour travailler les 10 soirs prévus à l'horaire de la ligue;
- Avoir une connaissance des règlements du soccer et/ou volleyball;
- Une expérience en arbitrage ou une formation d'arbitre constitue un atout;

- Avoir de l'entregent et posséder un excellent sens du service à la clientèle;
- Être fiable, assidu, ponctuel, disponible et proactif;
- Être à l'aise d'intervenir auprès des participants et de faire respecter les règlements.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par l'emploi sont invitées à postuler sur le site web du CAPS au http://caps.uqtr.ca/ sous l'onglet Tarifs et informations, Offres d'emploi en déposant leur curriculum vitae et lettre de motivation sous le secteur intra-muros en mentionnant le sport pour lequel vous souhaitez travailler.